

Le projet de société du GREB



14 juin 2009

Principes et objectifs de société

Voici les principes et objectifs de société qui guident la recherche du GREB

Principes ou valeurs

- développement durable;
- écologie;
- progrès social et scientifique;
- non-violence et recherche de la paix;
- éducation;
- équité, répartition de la richesse et justice sociale;
- approche intégrée des problèmes et des solutions;
- développement sur le long terme;
- démocratie et droits de la personne;
- beauté et harmonie des paysages et du cadre bâti.

Objectifs de société

Aménagement et répartition spatiale du milieu bâti. Promouvoir une densification des agglomérations, petites ou grandes. Préserver et améliorer les paysages habités urbains et ruraux.

Agriculture (et agroforesterie). Redéfinir une agriculture de proximité, productrice nette d'énergie

et qui rétablisse les équilibres naturels et le cycle des matières fertilisantes, donc véritablement pérenne.

Sécurité et souveraineté alimentaires. Assurer l'autonomie alimentaire locale et régionale en réduisant la dépendance face à l'importation des denrées de base. Assurer et développer la biodiversité agricole de la région.

Développement intégré du milieu rural.

Encourager les formes d'agriculture et d'agroforesterie qui génèrent le plus grand nombre d'impacts positifs et structurants pour le milieu rural. Augmenter l'accessibilité financière et technique aux terres et à aux moyens de production agricoles et agroforestiers.

Déploiement des activités économiques et des services sur le territoire. Allouer équitablement les fonds et les ressources financières sur le territoire et entre les zones urbaines et rurales. Décentraliser et mieux répartir spatialement les activités économiques sur le territoire tout en évitant les conflits d'usage. Favoriser les circuits commerciaux courts de production, de transformation et de consommation.

Modes de transport. Aménager un réseau de transport sur le territoire qui maximise la qualité de vie et minimise l’empreinte écologique.

Gestion des ressources non renouvelables. Limiter la consommation des ressources facilement épuisables et rechercher des substituts parmi les ressources renouvelables et propres (ressources énergétiques et entrants dans les produits).

Gestion des ressources renouvelables. Faire en sorte que le rythme de prélèvement des ressources renouvelables, notamment les sols agricoles, les forêts, l’eau douce et la faune aquatique et terrestre, ne dépasse pas la capacité de régénération de l’environnement naturel.

Gestion des matières résiduelles. Développer un type de consommation et un mode de vie qui favorisent avant tout la réduction à la source des déchets et la réutilisation.

Gestion des ressources énergétiques. Réduire la consommation d’énergie, favoriser les énergies renouvelables anciennes et nouvelles et promouvoir une judicieuse utilisation des différentes formes et sources d’énergie selon leurs particularités propres.

Atteintes aux écosystèmes et biodiversité. Maintenir la biodiversité animale et végétale, et réduire les impacts négatifs (nuisances) sur ceux-ci.

Choix et nature des produits et services. Encourager la réduction de l’utilisation des biens ou des services exigeants en termes de matières/énergie/espaces en promouvant des alternatives.

Mode de vie : alimentation, vêtements, habitudes, comportements, consommation. Promouvoir des habitudes de vie saine qui redonnent notamment une emprise de la personne sur sa propre santé. Promouvoir des habitudes de consommation et des loisirs à plus faible empreinte écologique (autolimitation).

Échanges commerciaux. Développer en priorité le marché intérieur local et régional, puis national.

Emploi. Permettre à chacun d’exercer un travail de qualité.

Diversité de l’activité économique. Développer d’une manière équilibrée les secteurs de production : primaire, secondaire, tertiaire. Développer d’une manière diversifiée les branches d’activité économique. Rééquilibrer la taille des industries en favorisant la paysannerie, l’artisanat et les PME (petites et moyennes entreprises). Développer d’une manière équilibrée et diversifiée la sphère marchande et non marchande.

Besoins primaires: logement, vêtement, alimentation. Faire en sorte que les besoins primaires pour chacun soient comblés: alimentation, logement convenable, vêtements.

Répartition de la richesse. Partager le revenu et l’emploi. Partager plus équitablement les richesses (monétaires, foncières, mobilières et immobilières) entre les individus et les générations.

Développement culturel. Assurer un accès pour tous à la culture, notamment par la création de lieux ou d’espaces universels, libres et gratuits. Créer les conditions favorables à l’émergence et à l’expression de la culture locale et régionale.